

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹

COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

« Projet d'appui prioritaire à la Justice et à la Sécurité »

Conakry le 31/12/2010

Octobre – Décembre 2010

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	PNUD	Domaine Prioritaire:	Justice et sécurité
Autorité(s) nationale(s):	Ministère de la Défense nationale, Ministère de la Justice, Ministère de la sécurité		
Numéro du Programme:	(PBF/GIN/B-1) 00074170		
Nom du Programme:	Appui prioritaire à la Justice et à la sécurité		
Budget Total:	1 708 801 USD		
Montants engagés:	8 788	Pourcentage du montant approuvé:	0,5%
Montants déboursés:	168 155	Pourcentage du montant approuvé:	10%
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	Le projet d'appui prioritaire à la Justice et à la Sécurité a été approuvé par une procédure spéciale d'urgence du PBSO le 20 janvier 2010 après sa signature par le gouvernement en Octobre 2009		

¹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

Durée du Programme:	1 an	Date de clôture prévue:	19 Janvier 2011	Retard éventuel (mois):	3 mois
----------------------------	------	--------------------------------	-----------------	--------------------------------	--------

Objectifs:	Réalisations/Résultats:	Pourcentage de réalisation:
<p>OBJECTIF IMMEDIAT</p> <p>Appuyer la promotion des Droits de l'Homme, et le renforcement du secteur sécuritaire et celui de la justice</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Renforcer le système judiciaire et assurer la mise en place d'instruments de promotion et de protection des droits humains ;</i> • <i>Assurer aux groupes vulnérables la protection de droit nécessaire à leur épanouissement ;</i> • <i>Soutenir le développement d'un programme holistique de réforme du secteur de la sécurité ;</i> • <i>Permettre aux acteurs nationaux, notamment la police de contrôler efficacement la situation sécuritaire du pays durant le processus électoral</i> • <i>Renforcer les structures indépendantes de promotion et de protection des droits de l'homme</i> • <i>Appui aux organisations de femmes et aux victimes de violences basées sur le genre</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les acteurs de la chaîne pénale ont bénéficié d'une formation appropriée et adaptée à leur rôle dans le cadre de la justice pénale dans le ressort des deux Cours d'Appel (Conakry et Kankan) ▪ Les recommandations du rapport d'évaluation du secteur de la sécurité ont été transformées en un programme opérationnel partagé avec l'ensemble des acteurs. Dans la perspective de la sortie de crise, le dialogue au sein de la communauté des bailleurs a été enclenché en vue de la mobilisation des ressources. Le processus de recrutement d'un expert international a été aussi lancé. ▪ Une initiative d'assistance juridique et judiciaire des victimes de violences basées sur le genre a été mise en place en collaboration avec les organisations locales dans les localités de Conakry et N'Zérékoré. ▪ Les modules de formation sur l'enquête relative aux VBG, l'accompagnement juridique des victimes de VBG et la sensibilisation du personnel judiciaire sur les VBG sont en cours de finalisation ainsi que le draft du guide de l'accompagnement judiciaire des victimes ▪ Deux ONGs nationales ont réalisé des activités de sensibilisation du grand public sur les questions de respect des droits de l'homme en période de crise. 	<p>50%</p> <p>55%</p> <p>25%</p> <p>30%</p> <p>65%</p>

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:

Le projet vise le renforcement des capacités des acteurs clés du secteur de la justice et de la sécurité. Dans cette perspective, le projet a mis l'accent pendant ce trimestre sur le renforcement des capacités du personnel judiciaire notamment celui chargé de la justice pénale en vue de la réalisation correcte des sessions d'assises. Aussi, des mesures ont été prises pour renforcer les capacités des acteurs de la société civile en matière de prise en charge des cas de VBG et de gestion des projets. Les différentes formations ont été réalisées grâce à des partenariats noués avec les ONG ; Avocats Sans Frontières-Guinée, CONAG-DCF, le Barreau de Guinée et le Centre de Formation et de Documentation Judiciaires du Ministère de la Justice.

Sur le plan du plaidoyer, le projet a veillé à maintenir la dynamique de la réforme du secteur de la sécurité en associant les acteurs clés aux discussions de formulation du programme de réforme. Ceci a contribué à renforcer le consensus d'une réforme du secteur indispensable à la stabilité future du pays.

Le projet est prévu pour une durée d'un an. Les activités sont planifiées dans ce cadre en vue de consolider les capacités des acteurs nationaux et développer des programmes concrets qui prendraient le relais du projet au sein des différents sous-secteurs : Justice, Armée, Police, etc. Toutefois, en raison de la volatilité du contexte politique, surtout entre les deux tours du scrutin, certaines activités n'ont pu être réalisées. Il a été envisagé que ces activités soient programmées pour le premier semestre de l'année 2011. Parallèlement, le programme de réforme du secteur de la sécurité est en cours de finalisation pour permettre son approbation par les nouvelles autorités dans les meilleurs délais. Une équipe restreinte d'experts appuiera le projet pour ces activités.

S'agissant des questions de droits de l'homme et de violence basée sur le genre, un programme conjoint SNU est en cours de préparation pour adresser cette problématique de manière plus cohérente. Le projet compte maintenir son appui dans ce domaine en réalisant dès le premier trimestre de l'année prochaine les activités restantes. En raison de la faible capacité des acteurs nationaux, il est envisagé d'impliquer davantage la partie nationale dans la formulation et la mise en œuvre des actions.